

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 26 septembre 2019

Par convocations individuelles adressées le 20 septembre 2019 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal a été invité à se réunir en séance ordinaire le 26 septembre 2019. Monsieur le Maire propose de rajouter un point n° 6 à l'ordre du jour portant sur un avenant de travaux, ce qui est accepté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2019
2. Communications du Maire
3. Rapport de commissions
4. Attributions d'un marché de travaux pour la mairie et l'annexe (lot 11)
5. Approbation d'un contrat de fourniture d'électricité à l'Espace la Forêt
6. Approbation d'un avenant de travaux au marché de restructuration de la mairie et de construction d'une annexe.
7. Points divers

L'an deux mil dix-neuf, le jeudi 26 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire.

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, Maire, M. Jacky NOLETTA, M. Jacques ECKERT, Mme Michèle NAVE, adjoints, M. Jean-Paul BURKARDT, Mme Géraldine FURST, Mme Sylvie GRATHWOHL, Mme Anne GUYAU, M. Christophe HEITZ, Mme Patricia HUMMEL, M. Patrick KERN, Mme Sabine KROMMENACKER, Mme Emmanuelle PARISSSE, M. Christian SCHAEFFER, M. Patrick SIMON, M. Alain VOLTZENLOGEL, M. Richard VOLTZENLOGEL, M. Damien WERLE,

Excusés avec pouvoir :

- Mme Fabienne ANTHONY, pouvoir à M. Jacques ECKERT
- Mme Véronique IFFER, pouvoir à Mme Michèle NAVE
- M. Claude KERN, pouvoir à M. Jacky NOLETTA
- Mme Patrice ZENSS, pouvoir à Mme Patricia HUMMEL
- Mme Agnès GUILLAUME, excusée sans pouvoir

M. le Maire Eric HOFFSTETTER salue les membres présents et invite l'assemblée à observer une minute de silence en mémoire de M. Jacques CHIRAC, ancien Président de la République française de 1995 à 2007, décédé le 26 septembre.

M. Jean-Paul BURCKARDT est nommé secrétaire de séance.

1) Approbation du procès-verbal du 12 septembre 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2019.

2) Communications du Maire

AGENDA

Vendredi 13 septembre	Journée des Maires et des présidents d'intercommunalités – Foire Européenne
Samedi 14 septembre	11h00 – 80 ans de NEUMEYER Bernard
Lundi 16 septembre	14h30 – Réunion d'info du Centre de Gestion sur la réforme de la Fonction Publique Territoriale à Niederbronn-les-Bains 20h00 – Conseil communautaire
Mercredi 18 septembre	18h30 – Commission scolaire, périscolaire et petite enfance
Jeudi 19 septembre	09h30 – Visite du CHSCT à l'école élémentaire
Vendredi 20 septembre	18h00 – 85 ans de HAAG Juliette
Dimanche 22 septembre	Journée – 40 ^{ème} anniversaire du Jumelage
Lundi 23 septembre	17h30 – Commission Travaux 18h00 – Commission d'Appel d'Offres
Jeudi 26 septembre	18h30 – Conseil Municipal

DIA

La Commune de Gries n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les immeubles suivants :

- Section 16, n° 195	In der Flachslaenge	Surface : 5a 74ca
- Section 16, n° 194	In der Flachslaenge	Surface : 5a 73ca
- Section 16, n° 193	In der Flachslaenge	Surface : 11a 46ca
- Section 11, n° 526/143 et 524/142	28, rue des Tulipes	Surface : 9a 52ca
- Section 16, n° 522/116 et 525/117	Auf den alten Haguenuer Weg	Surface : 5a 99ca
- Section 2, n° 39	2, rue de l'Argile	Surface : 4a 44ca
- Section 11, n° 813/17	Rue des Lilas	Surface : 4a 84ca
- Section 3, n°46	17, rue du Stade	Surface : 5a 84ca

3) Rapports de commissions

Les rapports ont été envoyés par mail à l'ensemble des conseillers avant la séance.

- Commission « **Scolaire, périscolaire, petite enfance** » le 18 septembre 2019
Point important : Mise en place du Conseil Municipal des Enfants.
- Commission « **Travaux** » le 23 septembre 2019
Points importants : Travaux mairie et annexe (consultation d'entreprises pour le lot 11), divers.
- Commission « **CAO** » le 23 septembre 2019
Point important : Analyse des offres pour le lot 11 du marché de travaux Mairie et Annexe et attribution du marché

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte de ces rapports

4) Attribution d'un marché de travaux pour la mairie et l'annexe (lot 11)

M. le Maire Eric HOFFSTETTER rappelle que la commune de GRIES a lancé une MAPA en 2018 pour des travaux de reconstruction de la mairie et la construction d'une annexe. 20 lots ont été notifiés en juillet 2018, dont le lot 11 « plâtrerie, isolation, faux-plafonds », pour un montant de 101 899.64 € TTC, notifié le 27 juillet 2018 à l'entreprise CILIA.

Suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise titulaire du marché durant l'été 2019, la commune a résilié début septembre le marché avec CILIA.

Compte-tenu du caractère urgent et exceptionnel de la situation et du montant estimé restant du lot 11, la commune de GRIES a reçu l'autorisation de l'Etat, en application de l'article L.2122-1 du Code de la Commande Publique, d'effectuer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables, sous réserve que les conditions initiales du marché ne sont pas substantiellement modifiées.

Sept entreprises ont ainsi été consultées et quatre visites de chantier ont eu lieu le 12 septembre 2019. Deux offres ont été réceptionnées dans les délais. Après une analyse détaillée technique et financière des offres, il est proposé d'attribuer le marché Lot 11 « plâtrerie, isolation, faux-plafonds » à l'entreprise RUIU pour un montant de 77 000 € HT.

Vu la proposition de la Commission des Travaux et de la CAO du 23 septembre 2019

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **D'ATTRIBUER** le lot 11 « Plâtrerie, isolation, faux-plafonds » à l'entreprise RUIU pour un montant HT de 77 000 €,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le marché en question et tout document nécessaire à sa réalisation.

Les crédits budgétaires sont inscrits au Budget Primitif 2019.

5) Approbation d'un contrat de fourniture d'électricité à l'Espace la Forêt

Par délibération du 05 janvier 2018, la commune a signé un contrat de fourniture d'électricité à ES Energies Strasbourg pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019. Il est proposé de renouveler le contrat sur une période d'une année, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. Deux versions ont été proposées à la commission Travaux pour une consommation annuelle de référence estimée à 210.52 MWh : une version « 100% à prix de marché » ou une version « avec un taux d'Arenh ».

- la **formule « 100% à prix de marché »** présente l'avantage de proposer un prix fixe sur la durée du contrat : coût estimé de 29 198 € HT/an (*prix moyen de 138.7 €/MWh*)

- la **formule « avec taux d'ARENH »** présente l'avantage de proposer un prix énergie plus faible mais qui est révisable en cas d'évolution de l'ARENH : coût estimé de 27 541 € HT (*prix moyen de 130.83 €/MWh*)

Tableau comparatif (prix indiqués en HT/kWh) : 4 types de tarifs selon saisons et heures.
 Prix de l'abonnement (inchangé) : 60 € HT/mois

	HIVER (novembre à mars)		ETE (avril à octobre)	
	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Pleines
Contrat actuel ARENH	0.07691 €	0.05380 €	0.05042 €	0.03306 €
PROPOSITIONS DE CONTRAT ANNEE 2020				
Version 100% prix du marché	0.08148 €	0.06131 €	0.06241 €	0.04965 €
Version ARENH	0.08093 €	0.06076 €	0.05035 €	0.02841 €

Vu l'avis de la Commission Travaux du 23 septembre 2019,
 Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **D'APPROUVER** le contrat de fourniture d'électricité à ES « avec taux d'ARENH » pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 aux conditions précitées
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le contrat
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

6) Approbation d'un avenant au marché de travaux de restructuration de la mairie et construction d'une annexe

M. le Maire Eric HOFFSTETTER présente un avenant pour travaux supplémentaires revêtant un caractère imprévisible.

Lot 02 : Gros-œuvre - Entreprise CBA - AVENANT N° 1

Pose de couverture en grès sur le mur séparatif de la clôture Nord/Est

Montant HT du marché initial :	216 238.04 €
Montant HT de l'avenant n° 1 :	243.30 €
% d'écart introduit par l'avenant n° 1 :	+ 0.1125 %
Nouveau montant HT du marché :	216 481.34 €

Considérant que ces travaux supplémentaires qui font l'objet de cet avenant sont de même nature que celles du marché initial et ne remettent pas en cause son économie générale,

Vu le CGCT et notamment ses articles L.2122-21

Vu le Code des marchés publics

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant du marché de travaux
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de prendre toutes les dispositions nécessaires quant à l'exécution de la présente délibération.

Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2019.

Points divers

M. le Maire donne diverses informations :

- **Micro-Zone d'Activités** : vente d'un terrain de 20.18 ares à l'entreprise FLAMBEEES TRADITION (spécialisée dans les tartes flambées) ; acquisition d'un terrain par la société CMCIC LEASE pour consentir un contrat de crédit-bail à la SCI GENT'LEHMANN.
- **Stationnement** : une phase de verbalisation pour stationnement interdit a eu lieu récemment sur la commune avec plusieurs mécontentements d'usagers auprès de la mairie. Il est rappelé que l'agent ASVP est assermenté pour effectuer ce travail et faire respecter le code de la route, et que les amendes ont été dressées après plusieurs avertissements.
- **Véhicule master** : âgé de 15 ans, celui-ci a fait l'objet récemment du contrôle technique et doit subir de nombreuses réparations, pour un coût total de 5 K€ environ, avec une contre-visite obligatoire au 17/11 maximum. Le cout d'un véhicule neuf se situe dans les 30 K€. Dans l'attente du passage à l'essence d'ici 2-3 ans, il est proposé de réfléchir à l'acquisition d'un véhicule d'occasion.

AGENDA

Jeudi 26 septembre	20h00 – AG de l'Association Graine de Mômes
Samedi 28 septembre	10h00 – Journée nature en famille à Geudertheim
Jeudi 03 octobre	18h00 – Noces d'Or des époux SCHMITT Alphonse
Dimanche 06 octobre	09h00 – Sortie en forêt de Weitbruch
Jeudi 17 octobre	20h00 – AG de l'ASC
Lundi 28 octobre	20h00 – Conseil Communautaire
Mardi 29 octobre	19h00 – 80 ans de BONNET Charles
Du 02 au 11 novembre	MESSTI
Lundi 04 novembre	18h00 – Conseil de l'école maternelle 20h00 – Conseil Municipal
Mardi 12 novembre	19h00 – Remise des prix du concours communal des Maisons fleuries
Mardi 19 novembre	Elections du Conseil Municipal des Enfants à l'école élémentaire
Vendredi 22 novembre	18h30 – Conseil Municipal (<i>installation du Conseil Municipal des Enfants</i>)
Dimanche 01 décembre	Fête des Aînés
Jeudi 05 décembre	20h00 – Conseil Municipal
Samedi 07 décembre	16h00 – Marché et Magie de Noël

La séance est levée à 19h05

**Le rapporteur,
Jean-Paul BURKARDT**

Ont signé le présent procès-verbal

M. Eric HOFFSTETTER, Maire

M. Claude KERN
Pouvoir à M. Jacky NOLETTA

M. Jacques ECKERT, Adjoint

M. Patrick KERN

M. Jacky NOLETTA, Adjoint

Mme Sabine KROMMENACKER

Mme Fabienne ANTHONY, Adjointe
Pouvoir à M. Jacques ECKERT

Mme Emmanuelle PARISSÉ

Mme Véronique IFFER, Adjointe
Pouvoir à Mme Michèle NAVE

M. Christian SCHAEFFER

Mme Michèle NAVE, Adjointe

M. Patrick SIMON

M. Jean-Paul BURKARDT

M. Alain VOLTZENLOGEL

Mme Géraldine FURST

M. Richard VOLTZENLOGEL

Mme Sylvie GRATHWOHL

M. Damien WERLE

Mme Agnès GUILLAUME
Absente excusée sans pouvoir

Mme Patrice ZENSS
Pouvoir à Mme Patricia HUMMEL

Mme Anne GUYAU

M. Christophe HEITZ

Mme Patricia HUMMEL